



Disclaimer: unless otherwise agreed by the Council of UPOV, only documents that have been adopted by the Council of UPOV and that have not been superseded can represent UPOV policies or guidance.

This document has been scanned from a paper copy and may have some discrepancies from the original document.

Avertissement: sauf si le Conseil de l'UPOV en décide autrement, seuls les documents adoptés par le Conseil de l'UPOV n'ayant pas été remplacés peuvent représenter les principes ou les orientations de l'UPOV.

Ce document a été numérisé à partir d'une copie papier et peut contenir des différences avec le document original.

Allgemeiner Haftungsausschluß: Sofern nicht anders vom Rat der UPOV vereinbart, geben nur Dokumente, die vom Rat der UPOV angenommen und nicht ersetzt wurden, Grundsätze oder eine Anleitung der UPOV wieder.

Dieses Dokument wurde von einer Papierkopie gescannt und könnte Abweichungen vom Originaldokument aufweisen.

Descargo de responsabilidad: salvo que el Consejo de la UPOV decida de otro modo, solo se considerarán documentos de políticas u orientaciones de la UPOV los que hayan sido aprobados por el Consejo de la UPOV y no hayan sido reemplazados.

Este documento ha sido escaneado a partir de una copia en papel y puede que existan divergencias en relación con el documento original.

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

GENÈVE

COMITE TECHNIQUE

Vingt-cinquième session
Genève, 5 et 6 octobre 1989

RAPPORTS SUR LES JOURNEES D'ETUDE CONSACREES A L'EXAMEN DES VARIETES

établis par le Bureau de l'Union

Conformément aux décisions prises par le Comité technique et le Conseil de l'UPOV, cinq séries de journées d'étude sur l'examen des variétés de certaines espèces et sur l'utilisation des techniques nouvelles étaient prévues pour 1988 et 1989.

En 1988 ont eu lieu deux séries de journées d'étude : l'une, consacrée à l'examen des variétés de laitue, s'est tenue à Wageningen (Pays-Bas), les 16 et 17 juin, l'autre, consacrée à l'utilisation des techniques nouvelles, s'est tenue à Cambridge (Royaume-Uni), les 27 et 28 septembre.

Pour 1989, trois autres séries de journées d'étude étaient prévues : la première, sur l'examen des variétés de bégonia élatior et de pélargonium, à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), les 1^{er} et 2 juin, la deuxième sur l'examen des variétés de soja, à New Carrollton et à Queenstown (Etats-Unis d'Amérique), du 27 au 29 septembre, et la troisième sur l'examen des variétés de maïs, à Versailles (France), les 2 et 3 octobre.

Un bref rapport sur les deux premières séries de journées d'étude figurait dans les documents C/XXII/10 et C/XXII/10 Add. Pour des raisons de commodité, le texte en a été reproduit dans les annexes I et II du présent document. L'annexe III contient un bref rapport sur les journées d'étude consacrées à l'examen des variétés de bégonia élatior et de pélargonium. Les annexes IV et V contiennent le programme des journées d'étude prévues pour la fin du mois de septembre et le début du mois d'octobre 1989, les premières sur l'examen des variétés de soja, les secondes sur l'examen des variétés de maïs.

[L'annexe I suit]

JOURNEES D'ETUDE RELATIVES A L'EXAMEN DES VARIETES DE LAITUE

1. Les 16 et 17 juin 1988 ont eu lieu à Wageningen (Pays-Bas) des journées d'étude consacrées à l'examen des variétés de laitue organisées par l'UPOV et les autorités néerlandaises chargées de l'examen des variétés. Ces journées d'étude ont été constituées de huit séances de travail : cinq ont eu lieu le 16 juin et trois le 17 juin.

2. Au cours de la première séance, M. W.F.S. Duffhues, vice-président et président par intérim du Conseil de l'UPOV, et représentant des Pays-Bas à ce même conseil, a souhaité la bienvenue aux participants et a ouvert les journées d'étude. Au cours de la deuxième séance, qui était aussi une séance d'introduction, des exposés ont été présentés par M. H.J. Baltjes (Institut de l'Etat pour la recherche sur les variétés de plantes cultivées, ci-après "RIVRO") sur les aspects techniques des écarts entre les variétés, M. W.A. Brandenburg (RIVRO) sur les aspects taxonomiques des écarts entre les variétés, et par Mme A. van der Neut (RIVRO) sur les aspects juridiques des écarts entre les variétés. La troisième séance a porté sur le système actuel d'examen des caractères distinctifs, de l'uniformité et de la stabilité de la laitue (exposé de M. N.P.A. van Marrewijk du RIVRO). Au cours de la quatrième séance sur les nouvelles techniques d'examen des caractères distinctifs, de l'uniformité et de la stabilité, des exposés ont été présentés par M. A. Howing sur l'application de l'électrophorèse dans le cadre de l'examen des caractères distinctifs, de l'uniformité et de la stabilité de la laitue, et par MM. A. Howing et W.A. Brandenburg sur l'application de l'analyse d'images à l'examen des caractères distinctifs, de l'uniformité et de la stabilité. La cinquième session consacrée à l'analyse des résultats des examens a servi de cadre à des exposés de M. A.M. van der Burgt (RIVRO) sur l'application de tests statistiques non paramétriques dans le cadre de l'examen des caractères distinctifs, de l'uniformité et de la stabilité de la laitue et de M. H.J. Baltjes (RIVRO) sur l'établissement des descriptions variétales. La sixième séance a porté sur des démonstrations en laboratoire et sur des terrains d'essai du RIVRO. La septième séance, sur le point de vue des obtenteurs, a été le cadre d'exposés de M. D. Barren, président de NTZ, sur un examen général de la situation en ce qui concerne les écarts des variétés, et de M. J. Velema (Rijk Zwaan) sur la sélection dans la pratique et les écarts de variétés. Enfin, la huitième séance, qui a pris la forme d'un échange d'idées présidé par M. H.J. Baltjes, visait à approfondir les débats qui ont eu lieu après chaque exposé et à faire le point sur l'ensemble de la séance avant sa clôture.

3. Ces journées d'étude ont été une grande réussite. Elles ont permis de rapprocher les points de vue des obtenteurs et des experts gouvernementaux. La majorité des obtenteurs participant à ces journées d'étude ont estimé que les écarts minimaux sont devenus de plus en plus petits et qu'il convient de mettre un terme à cette tendance. Il devrait exister un lien entre les caractères distinctifs et une réelle amélioration de la variété dans la pratique. Les caractères obtenus grâce à des méthodes nouvelles, telles que l'électrophorèse ou l'analyse d'images, ne devraient être utilisés que si ce lien ou cette corrélation peut être établie. Il a également été question de la possibilité de donner à chaque caractère un poids différent. Les participants des journées d'étude ont proposé au Comité technique de recommander l'instauration d'une coopération beaucoup plus étroite avec les obtenteurs en ce qui concerne les questions précitées et la tenue de journées d'étude du même type que celles-ci, par espèce, au niveau national. Il conviendrait aussi peut-être d'inviter les utilisateurs des variétés à ces journées d'études nationales.

4. Une lacune de ces journées d'étude réside dans le fait que les obtenteurs étaient représentés presque exclusivement par des obtenteurs néerlandais. Ainsi, le point de vue exprimé sur les écarts minimaux est avant tout celui des obtenteurs néerlandais et peut donc ne pas être partagé nécessairement par des obtenteurs d'autres Etats membres. Il est prévu de reproduire, si possible, les exposés ainsi qu'un bref compte rendu des débats dans la nouvelle revue "Plant Varieties and Seeds" rédigée par Mme Silvey (Royaume-Uni).

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

JOURNEES D'ETUDE SUR L'UTILISATION DES TECHNIQUES NOUVELLES
POUR L'EXAMEN DES VARIETES NOUVELLES

1. Les 27 et 28 septembre 1988 ont eu lieu, au National Institute of Agricultural Botany (NIAB) de Cambridge (Royaume-Uni), des journées d'étude consacrées à l'utilisation des techniques nouvelles pour l'examen des variétés nouvelles, organisées en commun par l'UPOV et les autorités britanniques. Ces journées d'étude se sont composées de deux séances de travail sur la biochimie, deux autres sur les techniques informatiques et une table ronde finale. Chacune de ces séances comprenait un ou plusieurs exposés liminaires puis un débat général.

2. Lors de la première séance de travail sur la biochimie - présidée par M. M.S. Camlin (Département de l'agriculture pour l'Irlande du Nord) - un exposé liminaire sur "L'électrophorèse des espèces autogames", présenté par M. R.J. Cooke (NIAB), a été suivi d'un débat sur "L'identification des cultivars de céréales, les méthodes de référence types de l'ISTA et l'évaluation additionnelle de l'UPOV, l'intégration des données électrophorétiques dans les systèmes fondés sur la morphologie". Un autre exposé liminaire sur "L'électrophorèse des espèces allogames et des espèces à multiplication végétative", présenté par M. T.J. Gilliland (Département de l'agriculture pour l'Irlande du Nord), a été suivi d'un débat sur "Les méthodes pour les graminées, l'oignon et autres espèces dont les caractères morphologiques n'ont qu'une valeur limitée pour ce qui est d'établir les caractères distinctifs. Les vues de l'UPOV sur l'applicabilité de ces méthodes".

3. Lors de la deuxième séance de travail portant sur la biochimie, présidée par Mme V. Silvey (directrice adjointe du NIAB), un exposé liminaire sur "Les sondes d'ADN pour l'identification des cultivars : l'avenir", présenté par M. C. Ainsworth (Wye College, Université de Londres), a été suivi d'un débat ayant pour thème "Les conséquences des techniques de sondes d'ADN pour l'avenir de la protection des obtentions végétales, des brevets, des droits de propriété intellectuelle"; deux autres exposés liminaires - l'un sur "Les nouvelles applications chromatographiques", de M. A.G. Morgan (NIAB), et l'autre sur "L'application éventuelle des essais de fluorescence de la chlorophylle dans les examens DHS", de M. A. McMichael (Département de l'agriculture pour l'Irlande du Nord) - ont été suivis de débats sur ces sujets.

4. Au cours de la première séance de travail sur les techniques informatiques, présidée par M. J.K. Doodson (directeur adjoint du NIAB), deux exposés liminaires - l'un sur "L'analyse d'images assistée par ordinateur pour la caractérisation et l'identification des cultivars", de M. S. Draper, et l'autre sur "Une méthode d'identification intégrée des variétés d'oeillets à l'aide de méthodes modernes", par M. M. Jay (Université Claude Bernard, Lyon) - ont été suivis d'un débat sur "L'utilisation de l'analyse d'images assistée par ordinateur pour les examens DHS".

5. Au cours de la deuxième séance de travail sur les techniques informatiques, présidée par Mme V. Silvey (directrice adjointe du NIAB), un exposé liminaire sur "Les bases de données interactives intégrées", présenté par M. F.G. Pullen (NIAB), a été suivi d'un débat sur "Les systèmes informatiques dans le contexte de l'UPOV".

6. Lors d'une table ronde, présidée par M. G. Harvey (contrôleur au PVRO) et rassemblant Mme V. Silvey (directrice adjointe du NIAB), M. M.S. Camlin (Département de l'agriculture pour l'Irlande du Nord), M. J.K. Doodson (directeur adjoint du NIAB), M. B. Greengrass (secrétaire général adjoint de l'UPOV) et M. G.J. Urselmann (COSEMCO), un débat général a eu lieu sur "Les conséquences plus larges : certificats d'obtention végétale, écarts minimaux, aspects juridiques et financiers".

7. Les journées d'étude ont été ouvertes par M. G.M. Milbourn (directeur du NIAB), puis M. S.R. Draper (fonctionnaire principal de l'Official Seed Testing Station du NIAB) a présenté et expliqué le programme. Elles ont été closes par M. J. Harvey (contrôleur au PVRO). M. J. Ardley (contrôleur adjoint au PVRO) était chargé des préparatifs.

8. Les participants ont eu l'occasion de suivre des démonstrations, organisées par M. Cooke, M. P.D. Keefe, Mme A. Campbell et M. A.J. Eade, tous fonctionnaires du NIAB, portant sur l'application de l'électrophorèse, sur l'utilisation de l'analyse d'images assistée par ordinateur pour distinguer les semences de variétés de blé et les bulbes d'oignon et sur les bases de données informatisées interactives dans les mini et les micro-ordinateurs, y compris l'interrogation à distance.

9. Ces journées d'étude ont été une grande réussite. Elles ont permis aux obtenteurs et aux experts nationaux de procéder à un fructueux échange de vues sur un sujet qui aura une incidence considérable sur l'avenir de l'examen et de la protection des variétés végétales. Il convient aussi de noter que sur les quelque 130 participants, bon nombre venaient du secteur juridique. Ces deuxièmes journées d'étude, d'une série de cinq, ont permis aux intéressés de se familiariser avec la question des écarts minimaux dont l'importance s'est accentuée avec les techniques nouvelles qui permettent de déceler des différences plus petites entre les variétés.

10. Plusieurs participants ont repris les arguments formulés lors des premières journées d'étude, selon lesquels il est souhaitable que les différences établies au moyen de ces techniques aient un rapport avec l'utilité de la variété. Il semble que certains obtenteurs préféreraient des écarts minimaux importants alors que d'autres voudraient avoir la certitude que leur variété sera protégée même si elle ne diffère des autres que par un caractère mineur; en effet, les variétés distinguées uniquement par des caractères morphologiques mineurs pourraient donner des résultats fort différents. Les participants ont aussi examiné la possibilité d'introduire la notion d'activité inventive dans le système des variétés végétales; certains ont mis en garde contre les incidences que ces mesures pourraient avoir. La notion d'"invention" n'est pas applicable, la plupart du temps, à la sélection végétale dont les objectifs sont souvent manifestes. Une autre façon de décourager le démarquage et de renforcer les droits accordés consiste à instaurer un système de dépendance; les règles en vigueur en matière de caractères distinctifs avec des écarts minimaux relativement faibles répondent au besoin de protéger les produits obtenus au moyen d'une sélection originale alors que la dépendance répond au besoin d'empêcher le démarquage en matière de sélection. Quelques participants ont observé qu'il n'est pas souhaitable que chaque différence décelable au moyen des méthodes nouvelles puisse servir de base à la distinction. Cela pourrait saper le système de protection des obtentions végétales, bien que la dépendance puisse réduire ou supprimer le risque.

11. Il est devenu évident que l'application des techniques nouvelles à des fins de protection des obtentions végétales dépend moins de la solution des problèmes techniques en suspens que de l'interprétation des résultats et des notions de variété et de sélection valable ou non. A ce sujet, d'autres échanges de vues avec les obtenteurs ont été jugés nécessaires pour arriver à une interprétation commune de ce qui doit justifier une protection et à un accord en la matière. Les décideurs devront établir des principes directeurs à partir desquels les experts techniques détermineront les écarts minimaux pour chaque espèce.

12. Les observations suivantes de certains participants ont été particulièrement pertinentes :

i) Il conviendrait d'attacher, à l'avenir, davantage d'importance à la vérification des différences du génotype au lieu de considérer le phénotype. Certaines méthodes nouvelles comme les sondes d'ADN sont d'un précieux secours en ce sens.

ii) Dans le contexte de la dépendance, il faudrait peut-être tenir compte plus que par le passé de l'histoire de la sélection pour déterminer si une variété proposée doit obtenir la protection. Les techniques nouvelles devraient très souvent permettre une vérification précise de cette histoire.

iii) Une question est restée en suspens : dans un régime reconnaissant la dépendance - qui autoriserait peut-être à moins insister sur les écarts minimaux et à accepter toute différence permettant de distinguer nettement une variété - l'obtenteur initial devrait-il seulement recevoir une rémunération équitable ou devrait-il avoir le droit d'empêcher autrui d'exercer des droits sur une variété dépendante notamment lorsque celle-ci résulte d'un démarquage?

iv) L'obtenteur devrait-il pouvoir faire enregistrer des lignées ou des mutations autour de sa variété afin de protéger une gamme plus étendue de produits contre l'utilisation par des tiers?

v) Si des différences trop infimes étaient acceptées, l'obtenteur pourrait avoir de la peine à maintenir sa variété dans ces limites étroites.

vi) Les obtenteurs devraient être associés davantage à tous les débats sur les écarts minimaux. Les renseignements qu'ils détiennent devraient être utilisés davantage et ils devraient être invités à un nombre accru de réunions visant à dégager des solutions.

vii) A l'avenir, les obtenteurs devraient aussi être associés davantage à l'examen des variétés. Les services nationaux ne pourront pas traiter un nombre croissant de demandes pour un nombre croissant d'espèces.

viii) Il conviendrait aussi d'étudier si, à un certain stade, les caractères obtenus au moyen de ces techniques nouvelles pourraient remplacer une grande partie des caractères actuels et permettre de tenir compte uniquement de certains caractères morphologiques actuels.

[L'annexe III suit]

ANNEXE III

JOURNEES D'ETUDE SUR L'EXAMEN DES VARIETES DE
BEGONIA ELATIOR ET DE PELARGONIUM

1. Les 1^{er} et 2 juin 1989, se sont tenues, à Hanovre (République fédérale d'Allemagne), des journées d'étude sur l'examen des variétés de bégonia élatior et de pélargonium, organisées conjointement par l'UPOV et les autorités allemandes responsables de l'examen des variétés. Ces journées d'étude étaient constituées par quatre séances de travail, deux le 1^{er} juin et deux le 2 juin. Avant l'ouverture de la première séance, M. D. Böringer, président du Service fédéral des variétés, à Hanovre, a souhaité la bienvenue aux participants et a fait une brève présentation liminaire du thème des journées d'étude.

2. Au cours de la première séance de travail, présidée par M. J. Habben, du Service fédéral des variétés, à Hanovre, un exposé consacré à "L'examen technique des variétés de bégonia élatior et de pélargonium en vue de la protection des droits de l'obtenteur", présenté par Mme U. Löscher, du Service fédéral des variétés, à Hanovre, a été suivi d'un exposé sur "Les caractères et les écarts minimaux du point de vue des obtenteurs", présenté par Mme J. Schuman, de Düsseldorf (République fédérale d'Allemagne).

3. Lors de la deuxième séance de travail, présidée par M. C. J. Barendrecht, de Wageningen (Pays-Bas), des démonstrations et discussions en petits groupes, organisées sur les lieux d'essai, en serre, ont été suivies d'un débat général et d'une récapitulation en salle de réunion.

4. Pendant la troisième séance, présidée par Mme U. Löscher, du Service fédéral des variétés, à Hanovre, un exposé sur "L'évaluation des couleurs : codes de couleur ou colorimètres?", présenté par M. B. Spellerberg, du Service fédéral des variétés, à Hanovre, a été suivi d'un exposé sur "L'électrophorèse pour l'identification des plantes en pot à multiplication végétative", présenté par M. J.P. Ohms, du Bureau fédéral des variétés, à Hanovre.

5. Lors de la quatrième séance, présidée par M. D. Böringer, du Bureau fédéral des variétés, à Hanovre, un exposé sur "Les incidences de la taxinomie, de l'enregistrement non obligatoire et des méthodes nouvelles sur l'examen des cultivars de bégonia", présenté par M. W.A. Brandenburg, de Wageningen (Pays-Bas), a été suivi d'un exposé sur "La multiplication in-vitro : son influence sur l'homogénéité et la stabilité", présenté par M. W. Preil, de Ahrensburg (République fédérale d'Allemagne), ainsi que d'un rapport de M. Bauer, de Hillscheid, sur l'identification des variétés de pélargonium à partir de leurs composés phénoliques. La quatrième séance s'est terminée sur un dernier échange de vues et l'adoption des conclusions.

6. Au cours des journées d'étude, il a été noté que, lorsque l'examen est fait de manière centralisée pour plusieurs pays (comme c'est le cas à Hanovre, où sont examinées les variétés de bégonia élatior et de pélargonium pour sept ou huit pays), et que l'on dispose de collections importantes de variétés au centre d'examen, la question des écarts minimaux soulève moins de difficultés. Cependant, la question cruciale reste celle de la couleur de l'inflorescence.

7. Comme lors de précédentes journées d'étude, certains obtenteurs ont réclamé un agrandissement des écarts minimaux. Certains ont proposé que, pour réduire le démarquage, l'UPOV étudie la possibilité d'exiger des écarts plus grands dans le cas où deux variétés proviennent d'obteneurs différents, en acceptant des écarts plus faibles lorsque les variétés proviennent d'un même obtenteur. Il a été suggéré à cet égard d'établir un système d'enregistrement des améliorations des variétés appartenant à un même obtenteur. Cependant, cette suggestion a été jugée irréalisable. Il a été noté que les écarts minimaux soulèvent moins de difficultés s'agissant des plantes agricoles, en raison de l'existence des essais VCU, et que l'introduction d'essais similaires pour les plantes ornementales, si elle ne relève pas de la compétence de l'UPOV, pourrait diminuer les difficultés rencontrées par celle-ci.

8. Du côté des obtenteurs, on a exprimé le regret que certains caractères d'intérêt commercial - par exemple la résistance à la pluie, le temps d'enracinement ou la capacité de fournir des boutures - ne soient pas acceptables. Les participants aux journées d'étude ont noté à cet égard que, pour être considérés importants et acceptables, les caractères doivent répondre à certaines conditions. La liste que donnent les principes directeurs d'examen de l'UPOV des caractères pouvant être utilisés pour établir la distinction n'est pas limitative. Si l'obteneur estime que sa variété ne peut être distinguée que par un autre caractère, il peut en informer les autorités, qui vérifient alors si ce caractère répond aux conditions requises. Les frais supplémentaires seront cependant dans ce cas à la charge de l'obteneur.

9. Les participants aux journées d'étude ont finalement adopté les conclusions suivantes :

i) Ces journées d'étude ont été tenues en vue de permettre aux obtenteurs, aux producteurs, aux scientifiques et aux services de protection des obtentions végétales d'examiner la question des écarts minimaux entre les variétés.

ii) Les participants ont souscrit à la recommandation du Conseil de l'UPOV selon laquelle les caractères permettant de distinguer des variétés devraient être importants, c'est-à-dire qu'ils ont confirmé l'importance de ces caractères aux fins de la distinction. Ils ont noté que, en ce qui concerne les plantes en pot, en particulier le bégonia elatior et le pelargonium, des caractères plus fonctionnels (c'est-à-dire des caractères ayant une importance économique) pourraient être utilisés comme dans le cas de nombreuses autres espèces. Cela serait utile pour déterminer les écarts minimaux raisonnables entre les variétés.

iii) Les participants ont confirmé que les variétés doivent présenter des écarts minimaux qui correspondent aux possibilités scientifiques et aux intérêts des obtenteurs et des producteurs. Une variété nouvelle devrait pouvoir être reconnue comme variété par un expert moyen dans l'espèce en cause. La délivrance d'un titre de protection ne doit pas reposer simplement sur l'existence d'une quelconque petite différence.

iv) Les participants ont confirmé que les examens en culture sont indispensables et que les variétés nouvelles doivent être comparées directement avec des variétés similaires de façon à ce que les écarts minimaux soient identiques, tout au moins en ce qui concerne les espèces faisant l'objet de nombreuses demandes. Il ne saurait être laissé au seul soin des demandeurs de déclarer que leurs variétés présentent un écart minimal raisonnable par rapport à d'autres variétés pour certains caractères.

v) Les participants ont estimé qu'il serait utile pour les demandeurs de connaître à l'avance les écarts minimaux pour les différents caractères qui sont normalement appliqués. Par ailleurs, il est évident que le service d'examen doit tenir compte de l'effet des conditions particulières dans lesquelles l'examen s'est déroulé et que, à ce propos, un écart minimal doit parfois être légèrement modifié. Cette initiative sera du ressort des experts techniques expérimentés qui réalisent l'examen.

vi) Au cours des journées d'étude, il est apparu évident une fois de plus que, dans le cadre de l'application d'écarts minimaux comparables, les connaissances et l'expérience des examinateurs techniques revêtent une très grande importance et qu'il est nécessaire que des relations étroites existent entre les demandeurs et les obtenteurs, les producteurs et les scientifiques expérimentés. En ce qui concerne l'évaluation des couleurs, ils ont estimé que l'utilisation de tableaux de couleurs est indispensable mais que les tableaux actuellement disponibles présentent certaines lacunes. Les participants ont donc insisté sur la nécessité de mettre au point pour l'avenir des méthodes précises de mesure des couleurs qui pourront compléter les tableaux de couleurs.

vii) Les participants ont décidé d'utiliser à l'avenir les mêmes critères d'homogénéité que par le passé pour les variétés de pelargonium et de bégonia elatior à multiplication végétative. Sinon, il serait difficile de respecter les écarts minimaux appropriés.

viii) Les participants ont pris note des méthodes biochimiques disponibles pour l'identification des variétés de végétaux. Ces méthodes, y compris la détermination de certains gènes dans le génome des variétés, devront être perfectionnées à l'avenir de façon à vérifier si elles peuvent être utiles aux obtenteurs et aux services d'examen, en particulier dans le cas de demandes de protection pour des variétés transgéniques. En ce qui concerne les caractères déterminés par ces méthodes, il conviendra d'examiner ultérieurement la question des écarts minimaux.

[L'annexe IV suit]

JOURNEES D'ETUDE SUR L'EXAMEN DES VARIETES DE SOJA
PROGRAMME PROVISOIRE

MERCREDI 27 SEPTEMBRE

- 9 heures Enregistrement
- 9 h 30 Accueil des participants et Introduction par le commissaire du Service de protection des obtentions végétales des Etats-Unis d'Amérique (PVPO)
M. Kenneth H. Evans
- 9 h 40 Allocution de bienvenue du Ministre de l'agriculture des Etats-Unis ou de son représentant
(M./Mme)
- 10 heures Introduction et explications sur le programme
Mme C. Rose Broome, examinateur pour le soja, PVPO
- 10 h 15 Première séance : La sélection du soja aux Etats-Unis
L'état de la sélection du soja aux Etats-Unis
M. William Kenworthy, Département d'agronomie, Université du Maryland
- 10 h 45 Pause café
- 11 heures Deuxième séance : Les caractères distinctifs selon la Convention de l'UPOV
Les dispositions de la Convention de l'UPOV relatives aux caractères distinctifs et aux écarts minimaux et les amendements proposés à ces dispositions
M. B. Greengrass, secrétaire général adjoint de l'UPOV
- 11 h 30 Troisième séance : Examen des variétés par le Service de protection des variétés végétales des Etats-Unis
La base de données informatisée des Etats-Unis sur le soja : son rôle dans la détermination du caractère distinctif pour les nouvelles variétés de soja
Mme C. Rose Broome, examinateur, PVPO
- 12 heures Quatrième séance : La position de l'UPOV concernant l'examen des caractères distinctifs et les écarts minimaux
Principes généraux de l'examen des caractères distinctifs, vus par un examinateur français
Mme F. Blouet, INRA/GEVES, France
- 12 h 30 DEJEUNER
- 14 h 30 Cinquième séance : Le point de vue des obtenteurs sur l'examen des caractères distinctifs
Interactions environnement x génotype et leur effet sur l'expression morphologique dans les variétés de soja
M. Charles E. Caviness, Université d'Arkansas

- 15 heures Sixième séance : Examens spécifiques pour les variétés de soja
Les techniques nouvelles permettant de distinguer entre les
variétés de soja, et leur application pratique
M. Reid Palmer, Université de l'Iowa/USDA
- 15 h 30 Pause café
- 15 h 50 L'établissement des caractères distinctifs par l'électrophorèse
M. Richard C. Payne
Division des semences, AMS, Ministère de l'agriculture des
Etats-Unis
- 16 h 20 La résistance aux maladies et la résistance aux parasites en tant
que caractères distinctifs
(M./Mme)
- 16 h 50 Débat, questions/réponses
- 18 h 30 Réception
offerte aux participants par l'American Seed Trade Association
- 20 heures Dîner pour les participants

JEUDI 28 SEPTEMBRE

A L'UNIVERSITE DU MARYLAND, WYE INSTITUTE

- 8 heures Départ des autocars du Howard Johnson Plaza Hotel en direction de
Queenstown, Maryland
- 9 h 30 Explications sur les parcelles de soja de l'Université du Maryland
M. William J. Kenworthy, professeur au Département d'agronomie de
l'Université du Maryland
- 10 heures Visite des parcelles, démonstrations et discussions
- 12 heures Déjeuner

SUR LES PARCELLES DE L'ASGROW SEED COMPANY

- 14 h 30 Exposé des travaux réalisés sur les parcelles
M. Jim Wilcox, Asgrow Seed Co.
- 15 heures Visite des parcelles, démonstrations et discussions
- 16 h 30 Fin de la visite et retour à l'hôtel
- Soirée libre.

VENDREDI 29 SEPTEMBRE

- 9 heures Allocution de bienvenue de la présidente - Mme C. Rose Broome
- 9 h 10 Rapport de la Sous-commission américaine du commerce des semences sur la détermination des écarts minimaux pour le soja
M. John A. Schillinger, directeur de la recherche agronomique, Asgrow Seed Co.
- 9 h 50 Table ronde sur les écarts minimaux entre variétés (la table ronde sera composée des intervenants et de)
- 12 heures Clôture des journées d'étude

[L'annexe V suit]

JOURNEES D'ETUDE SUR L'EXAMEN DES VARIETES DE MAIS

VERSAILLES, 2 ET 3 OCTOBRE 1989

Projet de programme provisoireLundi 2 octobre

- 9 heures Enregistrement
- 10 heures Accueil des participants et introduction aux journées d'étude
- 10 h 30 - 13 heures Première séance : Progrès récents dans l'examen des variétés de maïs
Quatre communications seront présentées :
- Polymorphisme isoenzymatique et identification
- Certification des semences et nouveaux moyens d'identification
- Nouvelle approche concernant la distinction des variétés en France
- Les examens DHS du maïs en République fédérale d'Allemagne et leur évolution.
- 14 h 30 - 15 h 30 Deuxième séance : Activités de sélection des plantes et identification variétale
Deux communications seront présentées sur les conséquences de l'introduction de la biotechnologie sur la sélection des plantes et l'identification variétale.
- 16 - 18 heures Visite des centres officiels d'examen DHS à La Minière
- 18 heures Fin de la première journée et retour à Versailles
- 20 heures Dîner pour les participants

Mardi 3 octobre

- 9 - 11 heures Troisième séance : Nouvelles techniques de description variétale
Quatre communications seront présentées :
- La méthode électrophorétique 2-D appliquée au maïs
- L'utilisation de la technique des RFLP sur le maïs
- L'examen biométrique des données RFLP
- Vers une interprétation automatique des diagrammes électrophorétiques 1-D
- 11 h 20 - 13 heures Quatrième séance : Relation entre caractères distinctifs et nouveauté : Ecart minimaux
Trois communications seront présentées :
- Ecart génétiques/distinction variétale
- L'utilisation des caractères morphologiques, biochimiques et génétiques pour mesurer l'écart et pour vérifier l'écart minimal entre lignées endogames de maïs
- La position de l'ASTA sur les écarts minimaux
- 14 h 30 - 16 h 30 Cinquième séance : Aspects juridiques et débat final
Une communication sera présentée :
- L'interprétation juridique des considérations techniques
Débat final
- 17 heures Fin des journées d'étude